Communiqué du SNTRS-CGT – 23 novembre 2026

Comme vous le savez, les établissements de recherche publique sont exsangues avec une situation budgétaire dramatique.

Le gouvernement met volontairement les établissements dans des situations déficitaires et exige de l'ESR et de l'ensemble des services publics toujours plus d'économies (exigence de 54 milliards d'€ d'économie pour 2027).

Alors que le CNRS a fait l'objet d'une évaluation positive de sa gestion par la Cour des comptes considérant une « gestion saine » et « une maturité dans le domaine de la gestion », le gouvernement organise délibérément la mise en déficit de l'organisme qui atteint **-296 millions d'euros** dans le cadre du second budget rectificatif de 2026.
Nous avons découvert, lors du CA extraordinaire du CNRS du 6 novembre, la mise sous tutelle de l'établissement au travers d'un comité de pilotage budgétaire chargé « de l'élaboration, du pilotage et de l'exécution budgétaire » de l'établissement. L'établissement n'a ainsi plus de direction de plein exercice, et sera soumis à la supervision d'un comité de pilotage tripartite impliquant les ministères de la recherche et des finances.

Cette décision est inacceptable car le déficit est systémique et imposé par le gouvernement depuis plusieurs années, la subvention pour charge de service public ne couvrant même pas les dépenses de fonctionnement (salaires compris). L'Etat ne compense pas les mesures qu'il prend lui-même, obligeant la direction du CNRS à puiser dans sa trésorerie et donc dans les ressources propres des unités. Ces budgets durement gagnés par la communauté scientifique et réservés afin de contribuer aux financements de ses activités scientifiques, se trouvent détournés pour pallier le désengagement de l'Etat. Il s'agit bien de choix politiques du gouvernement, en témoignent les 8 milliards annuels du crédit d'impôt recherche ou les 270 milliards d'aides aux entreprises. La Recherche publique est ainsi sacrifiée. Les économies exigées vont conduire à une saignée à blanc du CNRS qui en sera durablement affecté dans sa capacité de mobilisation avec une baisse considérable des effectifs, dans sa structuration avec la suppression d'unités par manque de postes, et compromet durablement l'activité scientifique du fait de la disparition des ressources dont nos activités dépendent.

Il en est assez et nous devons nous faire entendre !

Le SNTRS-CGT vous propose :

- de **soutenir la pétition sur le site de l'Assemblée national** "sauvons le CNRS et la recherche publique" : https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-8113
- de participer aux initiatives de **mobilisations le jour de la réunion du conseil d'administration du CNRS** pour le moment programmé le 11 décembre 2026

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à s'inscrire dans ces initiatives en partageant ces informations. D'autre part, nous vous invitons à suivre nos initiatives d'information et à nous solliciter si vous souhaitez les déployer dans vos unités et services.